

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 16

Artikel: Jules Favre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ments étaient des maisons de refuge établies autrefois par les moines de l'Abbaye pour abriter les passants, mais il n'en est rien, car leur nombre est beaucoup trop considérable. Ces moines ont eu, il est vrai, des établissements dans les montagnes, des vacheries, comme on les appelait alors, mais dans des endroits beaucoup plus rapprochés. Un vieux document, qui m'est tombé par hasard sous la main, donne la clef de toute cette histoire.

Tandis que les Prémontrés du lac de Joux faisaient de vains efforts pour peupler la vallée, qui restait en grande partie inculte et déserte, leurs confrères de Bonmont habergeaient à des habitants des villages relevant de leur abbaye, des portions de ces montagnes qui se morcelèrent ainsi d'une manière considérable. La jouissance de ces terrains était concédée par les moines sous forme d'emphythéose, moyennant une redevance annuelle consistant pour les uns en quelques sols lausannois, et pour les autres en quelques mesures d'avoine. Ces paysans devenaient ainsi propriétaires d'une surface de terrain comprenant plusieurs mesures de superficie; c'est ce qu'on appelait des *seytines*. Ils y construisaient un bâtiment, y établissaient un pâturage et des prés: ainsi se forma sur le Riondaz un hameau d'une vingtaine d'habitations appelé en Rimoux. Tout autour dans les environs, ont existé des établissements qui avaient des noms particuliers, comme la grande Henche, la petite Henche, chez Pegay, chez Cathélaz, le Gachet, le Burley, la Joratte, la Gainaz, les Auges, etc. La montagne du Pré aux Veaux, qui s'appelait alors le Pemuet, se morcela aussi et doit son nom actuel à un enclos, un espèce de parc qu'on y avait établi pour séparer les veaux et les mettre à l'abri des bêtes sauvages abondantes alors.

Les Trois Chalets doivent leur nom à la réunion de plusieurs propriétés. Sur les Amburnex, au bord du chemin de l'Etraz, existaient deux bâtiments appelés Capites, destinés sans doute à loger des bûcherons ou autres ouvriers. On retrouve parmi les noms de ces premiers habitants du Jura ceux de plusieurs familles existant encore aujourd'hui, tels sont les Allioud, les Perret, les Cathélaz, les Christinet, etc. Les Rolla avaient aussi un établissement plus à bise qui a donné le nom à la grande forêt de la Rollaz. Celui d'Illechens vient sans doute de la famille Illens.

Les établissements dont nous venons de parler ont duré très longtemps. Il y a toute apparence que les propriétaires n'habitaient pas toute l'année la montagne et descendaient en hiver dans la plaine; néanmoins il est curieux de voir une population aussi considérable venir récolter des foin et de l'avoine dans une contrée aussi élevée et aussi froide. L'exploitation des bois pouvait procurer aussi un avantage à ces habitants, car ils avaient droit de bocherage sur toutes ces montagnes qui, avec le mont Sallaz, furent habergées en 1208 aux moines de Bonmont par le duc de Zæringen.

Plus tard, après la chute du système monacal, la famille du noble de Mestral acheta successivement toutes ces petites propriétés de Rimoux et des alentours et les réunit en une grande montagne. Tous les anciens noms se perdirent et se confondirent ensemble sous celui de Riondaz, du mot patois *rionde*, arrondir.

LUCIEN REYMOND.

Jules Favre.

Jules Favre, avocat, député, académicien, né à Lyon, vient d'entrer dans sa soixantième année.

Sur les bancs de l'opposition où s'agitent une dizaine de têtes étranges, incultes, caractéristiques, on distingue entre toutes celle du représentant de la ville de Lyon.

Il est grand et large d'épaules. Sa tête est couronnée d'une forêt de cheveux gris tournant au blanc, où les mèches, hautes et longues, s'entrecroisent, s'enchevêtrent, se heurtent en menaçant les cieux artificiels du Palais-Bourbon.

Le front est élevé, protubérant; les yeux clairs et pleins de malice; la bouche railleuse dessine à

l'ombre d'un nez fort grave les rictus les plus méphistophéliques. Sa barbe rude et capricieuse lui fait un collier qui ressemble à ceux des chevaux de montagne. L'ensemble de cette physionomie redoutable est un mélange de bonhomie féroce et de ruse féline; l'illustre orateur est fort négligé, ou plutôt abandonné dans toute sa personne. Un de ses adversaires a dit de lui :

— Il attend un changement de gouvernement pour se brosser.

La chemise laisse passer un cou de taureau. Les pieds sont gros, les mains sont intelligentes: il les fourre constamment dans ses poches par un geste qui lui est familier.

En 1834, après avoir plaidé pour les ouvriers accusés de coalition, il sortait du palais de Justice de Lyon: à ce moment, et par suite d'un malentendu, une vive fusillade éclate autour de lui, les balles sifflent à ses oreilles. Ce vacarme le surprit, mais — raconte un témoin oculaire — « il ne sortit pas les mains de son pantalon. »

Le portefeuille de Jules Favre, qu'il traîne après lui à la Chambre, a des dimensions colossales, de mystérieuses profondeurs, arcanes de la politique et de la chicane. C'est un matelas rembourré avec des pierres. La majorité le sait bien, il les jette dans le jardin qui s'étend à droite de la tribune. Et quand il a cassé une cloche à melon, abattu un fruit mûr et vermeil, comme il se lèche les lèvres, comme il répand, avec des sourires, ses métaphores aiguës!

Un brave propriétaire de l'Anjou, grand éleveur, grand amateur de dressage, disait un jour en écoutant un discours de Jules Favre :

— Ce député me fait l'effet de mon gros percheron attelé au char républicain! Comme il tire fort, comme il se démène, comme il brise tous ses harnais pour aller plus vite, que d'étincelles jaillissent de son sabot, comme il craint peu d'éclabousser en frappant du pied...

La comparaison était saisissante.

M^e Jules Favre ne gesticule que de la main droite, et plus la flèche est empoisonnée, plus le bras est arrondi, il fait geste de velours. Lorsque son souffle puissant agite l'auditoire, comme le vent soulève les vagues, lorsque la tempête éclate autour de lui, il contemple cet orage qu'il a fait gronder, il se recueille, il attend l'arc-en-ciel de l'air le plus innocent du monde... et il recommence.

Quand il s'adresse au banc des commissaires du gouvernement, il écrase les ministres sous leurs titres, il les écorche avec leur nom prononcé d'une certaine façon dédaigneuse, il les gourme avec les sottises de leurs subalternes, ou les ravale ironiquement sous des éloges que sa figure dément avec une grimace gouailleuse.

Parfois il prend son adversaire sous le bras, il le promène au bord du gouffre en lui faisant admirer l'eau vive, les herbes qui grimpent, la petite fleur bleue, un papillon aux ailes brillantes, puis... crac! il le pousse dans l'abîme d'un coup de pied.

C'est ainsi qu'il use et abuse de l'ironie. Le diable seul peut compter alors les interruptions, les exclamations.

mations, les réclamations qui s'élèvent, chœur étourdissant, devant la tribune; alors il s'appuie tranquillement au bureau du président et laisse l'horizon se rasséréner; souvent il étend les bras comme un crucifié ou il les croise d'un air de défi dédaigneux.

— Tout ce tapage ne vous trouble-t-il pas? lui demanda-t-on un jour.

— Je suis devenu républicain derrière les barricades de 1830, répondit Jules Favre, le bruit ne m'effraie ni ne m'excite; il me calme, au contraire, et me permet de reprendre mes forces.

Le célèbre tribun en a besoin, car sa santé a été assez compromise par ses travaux pour inspirer de l'inquiétude à ses amis. Lorsqu'il tomba malade, il y a deux ans, l'Empereur fit prendre de ses nouvelles avec autant de courtoisie que s'il eût été de la majorité. Jules Favre se montra extrêmement sensible à cette démarche; aussitôt rétabli, il pria M. Rouher de remercier Sa Majesté.

— Je compte bien, lui dit-il, prouver au gouvernement que je vais mieux.

Et sa rentrée fut signalée ce jour-là par un des discours les plus éloquents dont se souvienne la gauche.

Le barreau rapporte à Jules Favre plus de cent mille francs par an, et la politique plus de cent mille... ennemis par session.

Certes, tout n'est pas rose dans le camp formidable de la démocratie française, et les adversaires les plus acharnés du représentant de Lyon ne sont pas au banc des commissaires du gouvernement.

Jules Favre commence, dit-on, à se dégoûter de ces luttes, de ces jalousies, de ce fiel républicain versé dans la coupe, par des frères et amis de la grande famille du suffrage universel.

— Que ferais-tu de ta république cette fois, si tu l'avais? lui demandait un camarade d'enfance, conservateur endurci.

— Franchement, mon cher, répondit Jules Favre en souriant, si la république revenait, je crois que... je me sauverais!

L'esprit n'est d'aucun parti. (*Paris-Magazine*).

Boire à-tire-larigot.

Les lignes suivants que nous empruntons à un ouvrage dont le style est des plus original, *l'Histoire du canton de Vaud, par un Suisse*, nous expliquent ainsi l'origine de cette expression populaire:

« La partie la mieux soignée dans ce canton, dit-il en parlant de notre agriculture, ce sont les vignes; on fait un commerce considérable de vins de Lavaux et de la Côte. Ces vins sont connus depuis très longtemps.

» *Ati*, frère d'Alarie, roi des Gots, allant en Italie, l'an 410, avec son armée, s'arrêta quelques jours à Lavaux. Les Gots s'étant mutinés contre lui le tuèrent; ils mirent sa tête au bout d'une pique, et l'ayant plantée au milieu de leur camp, ils burent par dérision à sa santé, en prononçant ces mots: *A-ti-alaric-got*. Comme le jeu leur plaisait,

ils le continuèrent assez longtemps, buvant souvent et à longs traits. Depuis ce temps là, quand on boit avec excès, au lieu de dire: *A-ti-alaric-got*, on dit: *boire à-tire-larigot*.

» Ces peuples dansaient au son d'une espèce de flûte ou de petit flajeolet qui en prit le nom de *larigot*; il n'est plus en usage; mais il a donné lieu à un des jeux de l'orgue, qu'on appelle le *jeu du larigot*. »

Un chantre de paroisse se sentant indisposé dimanche dernier, prie un de ses amis intimes, ancien régent, maintenant employé au chemin de fer, de vouloir le remplacer à l'église.

L'ami accepte, et le voilà bientôt installé. Malheureusement le sermon du prédicateur produit sur lui un effet soporifique et il ne tarde pas à s'endormir profondément.

Au moment où le second chant était annoncé, un fidèle s'empresse de secouer le chantre, qui saute sur ses pieds, se frotte les yeux, et d'une voix tonnante s'écrie:

« Changement de train pour Yverdon, Neuchâtel, Fribourg et Berne. »

Le prédicateur se hâta de terminer le service en donnant la bénédiction.

Le Français ne connaît pas la géographie, mais l'Allemand!! qui est-ce qui pourrait lui en remontrer dans cette science?

M. Troyon racontait à ce sujet, qu'étant en Allemagne, un professeur lui demanda un soir, dans un salon:

— Vous êtes de Lausanne, Monsieur?

— Non, Monsieur, je suis de Cheseaux.

— Cheseaux,... Cheseaux,... Cheseaux...

— Oui, Cheseaux sur la Mèbre.

— Ah, foui, foui, foui, foui, foui, Cheseaux sur la Mèbre.....

Naturellement une localité située sur un fleuve, tel que la Mèbre ne pouvait pas être ignorée d'un savant.

Un troisième et dernier train de plaisir, entrepris par l'administration du *Figaro suisse*, aura lieu lundi prochain, 20 avril. Une représentation extraordinaire spécialement destinée aux Vaudois est organisée pour ce soir-là. L'administration du *Figaro* n'a rien négligé pour rendre cette soirée attrayante sous tous les rapports: la *Belle Hélène*, le 4^{me} acte de la *Favorite*, chanté par M^{me} Bertrand, MM. Millet et Barberat, et l'*Africaine*... pour rire, parodie désopilante, dit-on, forment un spectacle parfaitement choisi. — Bonne chance aux organisateurs, qui méritent certainement une complète réussite pour leur intelligente initiative.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.